



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) collègue,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal (séance publique) qui aura lieu :

**Mardi 26 Septembre 2023 à 19 heures 00**

### ORDRE DU JOUR

1. Direction générale des services - Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2023.
2. Direction générale des services - Intercommunalité – Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.
3. Direction des affaires culturelles - Médiathèque - Convention de partenariat entre l'Agence régionale du Livre PACA et la ville d'Apt, portant sur une prestation de catalogage des imprimés anciens de la médiathèque.
4. Direction des affaires culturelles - Demande de subvention pour l'action éducative et culturelle du musée municipal.
5. Direction des affaires culturelles - Patrimoine et musée - Demande de subvention pour une mission d'étude-inventaire des collections préhistoriques du musée.
6. CCAS - Convention Cadre ville d'Apt/ CCAS.
7. 9 - Vie associative - Convention d'objectifs 2023-2025 entre la Ville d'Apt et le Sou des Ecoles Laïques.
8. Vie associative - Attribution d'une subvention complémentaire au profit de l'association Comité d'entente des associations patriotiques du Pays d'Apt.
9. Finances - Vote du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2022 de la Société Publique Locale (SPL) Territoire 84.et l'avenant n°4 modifiant la répartition des montants des participations de la ville.
10. Ressources humaines - Utilisation des véhicules de service.
11. Ressources humaines - Création de postes.
12. Ressources humaines - Contrat de projet au Musée.
13. Ressources humaines - Référent déontologue des élus.
14. Direction générale des services - Motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux.
15. Direction générale des services - Décisions rapportées.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à APT, le Mercredi 13 Septembre 2023

**LE MAIRE**

**Véronique ARNAUD-DELOY**